

**PRÉFET DE VAUCLUSE**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Demande de permis de construire pour la création d'une centrale solaire photovoltaïque sur le lieu-dit « Les Gipières » sur la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue (84)**

Par arrêté du 24 juin 2020, il sera procédé pour le compte de la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue (84) à une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 34 jours, **du lundi 15 juillet 2020 au lundi 17 août 2020 inclus**.

Cette enquête portera sur :

- une demande de permis de construire pour la création d'une centrale solaire photovoltaïque sur le lieu-dit « Les Gipières » sur la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue (84).

Au terme de la procédure, **un permis de construire pour la création d'une centrale solaire photovoltaïque sur le lieu-dit « Les Gipières » sur la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue (84)** au titre du code de l'urbanisme, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

**Le commissaire enquêteur est M. Jérôme LEROY**, officier supérieur de l'armée de l'Air en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur internet à l'adresse suivante: <https://www.prefecture.de.vaucluse.fr> et en version papier à la mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue (84)

Le public pourra formuler ses observations :

> par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante :

[ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr)

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> ;

> sur support papier, en mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue (84), siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

> sur un poste informatique, en mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue (84), aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue – Rue Carnot - 84 800 Isle-sur-la-Sorgue, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

La commune du Vaucluse concernée est : l'Isle-sur-la-Sorgue.

**Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue**

- mercredi 15 juillet 2020 de 10h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),

- lundi 27 juillet 2020 de 14h00 à 16h00,

- mercredi 5 août 2020 de 10h00 à 12h00,

- lundi 17 août 2020 de 14h00 à 16h00 (clôture de l'enquête).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue (84) et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

**Le responsable du projet est la SARL Centrale solaire des Calottes.**

**Des informations sur le projet peuvent être demandées à :** M. Etienne GAMON – Chef de projets – Tél : 07 81 90 37 39 E-mail : [etiennegamon@groupevaleco.com](mailto:etiennegamon@groupevaleco.com)